

Chartres, le 13 Décembre 2022



Madame Michèle BONTHOUX  
Maire de Mainvilliers  
MAIRIE DE MAINVILLIERS  
Hôtel de Ville – Place du Marché  
CS 31101  
28305 MAINVILLIERS CEDEX

### Le Président

DOSSIER SUIVI PAR Tony ANDRE  
Nos Réf. : TA/IB -116/22

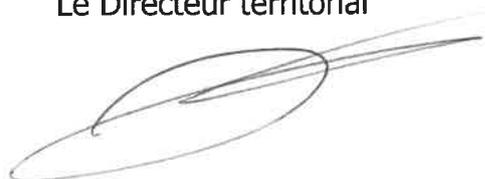
Madame le Maire,

Par votre courrier en date du 15 Novembre dernier, vous soumettez à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire - Eure-et-Loir, le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire - Eure-et-Loir émet un **avis favorable** au projet présenté.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Pour Le Président  
Le Directeur territorial



Tony ANDRE